

# Compte rendu

ASSEMBLÉE NATIONALE

Vendredi

29 mai 2026

Séance de 16 heures

## Commission des affaires sociales

17<sup>e</sup> LÉGISLATURE

### Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale

Compte rendu n° 12

SESSION ORDINAIRE 2025-2026

**Présidence de  
M. Jérôme Guedj,  
co-président**

Répartition de la prise en charge des dépenses entre l'assurance maladie obligatoire et l'assurance maladie complémentaire (MM. Thibault Bazin, Thierry Frappé et Jérôme Guedj, rapporteurs) :

- Audition de M. Pierre Pribile, directeur de la sécurité sociale, Mme Marion Muscat, sous-directrice de l'accès aux soins, des prestations familiales et des accidents du travail, et M. Charles Boriaud, sous-directeur des retraites et des institutions de la protection sociale complémentaire.....2



*La séance est ouverte à seize heure six.*

*(Présidence de M. Jérôme Guedj, co-président)*

*La mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale entend M. Pierre Pribile, directeur de la sécurité sociale, Mme Marion Muscat, sous-directrice de l'accès aux soins, des prestations familiales et des accidents du travail, et M. Charles Boriaud, sous-directeur des retraites et des institutions de la protection sociale complémentaire.*

*L'enregistrement des débats est accessible sur le portail vidéo du site internet de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :*

<https://assnat.fr/yUy8fl>

*La séance est levée à dix-sept heures vingt.*